

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°535 – 26 avril 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

### Zoom sur le rapport "Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne" du FMI

Le chiffre à retenir

3,8%

Le taux de croissance projeté  
de l'Afrique subsaharienne en  
2024, selon le FMI

Le 19 avril 2024, le Fonds monétaire international (FMI) a publié son rapport semestriel "Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne", intitulé pour cette édition "[Une reprise timide et coûteuse](#)".

**Un rebond modeste de l'activité économique en Afrique subsaharienne en 2024, qui devrait se poursuivre en 2025**

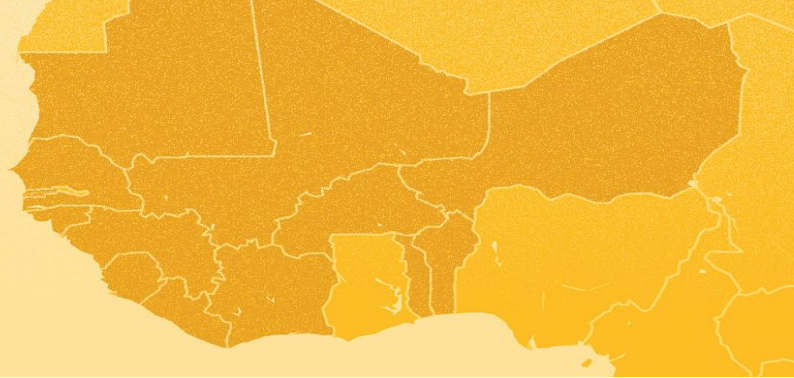
A l'instar de la Banque mondiale, les récentes prévisions du FMI pour 2024 indiquent un rebond de l'activité économique en Afrique subsaharienne. En effet, **après avoir baissé à 3,4% en 2023, la croissance économique devrait rebondir à 3,8% en 2024, et est projetée à 4% pour 2025**. Ce rebond est porté principalement par les pays exportateurs de pétrole, qui devraient, en moyenne, bénéficier d'un regain de croissance de 1,5 point de pourcentage (p.p) en 2024.

La reprise économique est également marquée par le fait que les pays de la région aient de nouveau accès aux marchés internationaux (notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Kenya), et que les ratios de dette publique semblent se stabiliser. Concomitamment, le taux médian d'inflation est descendu à 6% en février 2024, contre 10% en novembre 2022.

Néanmoins, en plus d'importants remboursements de dettes durant les deux prochaines années, les pays de la région demeurent soumis à une pénurie de financement et des coûts d'emprunt élevés, accroissant ainsi les risques de refinancement. La région reste également vulnérable aux chocs, tant internes qu'externes, dont notamment un ralentissement de la demande externe, une aggravation des tensions géopolitiques mondiales, l'instabilité politique et sécuritaire ainsi que les aléas climatiques.

**Le Niger et le Sénégal, les économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne en 2024**

En Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana), la croissance économique en 2023 a été, pour la majorité des pays, en baisse par rapport à 2022. Toutefois elle devrait nettement s'améliorer en 2024 pour **quasiment tous les pays**. Ainsi, le Niger et le Sénégal devraient enregistrer les plus importants taux de croissance de la sous-région, voire de l'Afrique subsaharienne en 2024, avec respectivement 10,4% et 8,3%, grâce principalement à la mise en exploitation de projets gaziers et pétroliers. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2025, avec notamment une croissance estimée à 10,2% au Sénégal.



Estimations et projections de croissance des pays d'Afrique de l'ouest (hors Nigéria-Ghana)

| Pays                  | Croissance du PIB réel en 2022 (%) | Croissance du PIB réel en 2023 |                                   | Croissance du PIB réel en 2024 |                                   | Croissance du PIB réel en 2025 (%) |
|-----------------------|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
|                       |                                    | Est. Avr. 2023 (%)             | écart / proj. oct. 2022 (en p.p.) | Proj. Avr. 2023 (%)            | écart / proj. oct. 2022 (en p.p.) |                                    |
| Benin                 | 6,3                                | 5,8                            | +0,3                              | 6,0                            | -0,3                              | 6,0                                |
| Burkina Faso          | 1,8                                | 3,6                            | -0,8                              | 5,5                            | -0,9                              | 5,8                                |
| Cap vert              | 17,1                               | 4,8                            | +0,4                              | 4,7                            | +0,2                              | 4,7                                |
| Cote d'Ivoire         | 6,9                                | 6,2                            | 0                                 | 6,5                            | -0,1                              | 6,4                                |
| Gambie                | 4,9                                | 5,6                            | 0                                 | 6,2                            | 0                                 | 5,8                                |
| Guinée                | 4                                  | 5,7                            | -0,2                              | 4,1                            | -1,5                              | 5,6                                |
| Guinée-Bissau         | 4,2                                | 4,2                            | -0,2                              | 5                              | 0                                 | 5                                  |
| Liberia               | 4,8                                | 4,6                            | 0                                 | 5,3                            | 0                                 | 6,2                                |
| Mali                  | 3,5                                | 4,5                            | 0                                 | 4                              | -0,8                              | 4,5                                |
| Mauritanie            | 6,4                                | 4,8                            | +0,3                              | 5,1                            | -0,2                              | 5,5                                |
| Niger                 | 11,9                               | 1,4                            | -2,7                              | 10,4                           | -0,7                              | 6,1                                |
| Sénégal               | 4                                  | 4,1                            | 0                                 | 8,3                            | -0,5                              | 10,2                               |
| Sierra Leone          | 3,5                                | 3,4                            | +0,7                              | 4                              | -0,7                              | 4,5                                |
| Togo                  | 5,8                                | 5,4                            | 0                                 | 5,3                            | 0                                 | 5,3                                |
| UEMOA                 | 5,7                                | 4,9                            | -0,3                              | 6,6                            | -0,4                              | 6,6                                |
| CEDEAO                | 3,9                                | 3,4                            | +0,1                              | 4,1                            | 0                                 | 4,1                                |
| Afrique subsaharienne | 3,9                                | 3,4                            | +0,1                              | 3,8                            | -0,2                              | 4                                  |
| Monde                 | 3,5                                | 3,1                            | +0,1                              | 3,2                            | +0,3                              | 3,2                                |

Source : FMI, avril 2024

Régional

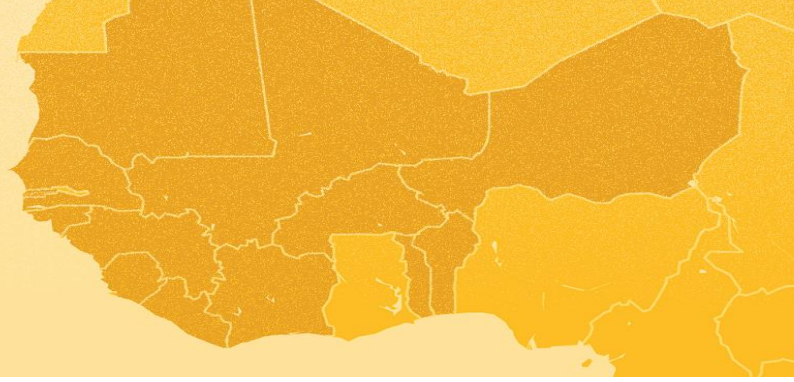
Fitch assigne une perspective "négative" à la note de la BOAD

L'agence de notation internationale Fitch Ratings a annoncé, le 25 avril 2024, la reconduite de la note "BBB" de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), mais révisé la perspective de "stable" à "négative", indiquant que cette note pourrait être abaissée à l'avenir, du fait des risques élevés de dégradation de son portefeuille de créances. En effet, la Guinée Bissau, qui représente 5% du portefeuille de prêt de la BOAD, a conclu un accord avec la banque pour la suspension des remboursements restants de 2024, dans le cadre de la restructuration de sa dette

souveraine. Par ailleurs, le Niger, qui représente 10% du portefeuille de prêt de la banque, n'a pas encore repris ses paiements à la BOAD, bien que les sanctions financières de la CEDEAO aient été levées depuis février dernier.

La Gambie suspend la hausse des droits de douanes sur le ciment sénégalais

D'après le communiqué du Conseil des ministres du 24 avril 2024, les autorités gambiennes ont décidé de renoncer à l'augmentation des droits de douanes prélevés sur le ciment en provenance du Sénégal. Cette décision intervient à la suite de la visite en Gambie du nouveau Président sénégalais, visite au cours de laquelle le sujet a été évoqué avec le président gambien. De 30 GMD (0,4 EUR) par sac, les droits d'entrées du ciment sénégalais



étaient en effet subitement passés à 180 GMD (2,5 EUR) par sac, la veille de la visite du Président sénégalais.

### **Lancement du Programme régional d'intégration numérique de l'Afrique de l'Ouest**

Le [Programme](#) régional d'intégration numérique pour l'Afrique de l'Ouest, dont les bénéficiaires sont la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée-Bissau et la Mauritanie et qui fait partie de l'initiative "Digital Transformation for Africa", vise à améliorer l'accès à internet dans les pays et à donner aux autorités locales les moyens d'élaborer des politiques visant à accélérer la réalisation d'un marché numérique unifié en Afrique. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 266,5 M USD, le programme a été officiellement [lancé](#) le 24 avril 2024 à Banjul. Le même jour, la Gambie et la Guinée [ont signé](#) un mémorandum d'entente en vue d'officialiser leur collaboration pour le déploiement d'un 2<sup>ème</sup> câble sous-marin. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre programme régional et vise spécifiquement à mutualiser les efforts et les ressources pour la réalisation d'une étude de faisabilité devant mener à la mise en place de ce nouveau câble sous-marin.

## **Bénin**

### **S&P rehausse la notation financière du pays de "B+" à "BB-"**

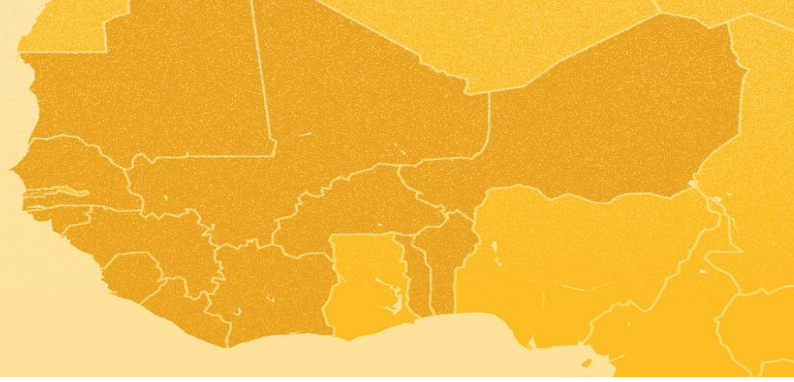
Le 19 avril 2024, l'agence de notation international Standard & Poor's (S&P) [a relevé](#) la note souveraine à long-terme du Bénin de "B+" à "BB-", avec une perspective stable. Selon l'agence, cette amélioration de la note du pays se justifie par des perspectives économiques solides, à savoir : un taux de croissance qui devrait atteindre 6,4% en moyenne sur la période 2024-2027, grâce à la poursuite par des réformes structurelles et des investissements publics en vue de la diversification de

l'économie, illustrée entre autres par le développement de la zone industrielle de Glo Djigbé et l'extension du port de Cotonou ; (ii) une amélioration des recettes publiques, associée à une maîtrise des dépenses publiques, qui favoriseront une réduction du déficit budgétaire et (iii) une gestion proactive de la dette et un bon accès aux financements concessionnel qui ont permis d'améliorer le profil de la dette publique, tout en atténuant l'impact de la hausse des taux d'intérêt.

## **Burkina Faso**

### **Ratification de la convention de prêt de 44 M EUR pour la construction de la centrale solaire de Donsin**

Le 16 avril 2024, l'Assemblée Législative de Transition (ALT) [a approuvé](#) à l'unanimité le projet de loi autorisant la ratification d'une convention de prêt concessionnel avec la Banque Export Import de Chine pour le financement de la construction d'une centrale solaire de 25MWc avec 5MW/20MWh de stockage à Donsin (Province de l'Ouhritenga). Cette centrale devrait permettre d'accroître la production nationale d'électricité de 6%, de raccorder plus de 50 000 nouveaux foyers au réseau et de former 50 cadres du secteur de l'énergie. Le projet présente la particularité de mettre l'accent sur le volet stockage qui devrait permettre de garantir un approvisionnement plus stable du réseau et assurer un accès en énergie à l'aéroport de Donsin. Le coût du projet est estimé à plus de 29 Mds FCFA (44,2 MEUR). A noter que la construction de cette centrale était prévue démarrer en janvier 2024 pour une durée de 15 mois. Pour autant, le ministre chargé de l'Energie a assuré que les travaux devraient commencer dans les jours qui suivent la validation de la loi par l'ALT.



## Red Rock Resources lève plus de 300 000 EUR pour le développement de ses actifs aurifères

Le 11 avril 2024, la société britannique Red Rock Resources [a annoncé](#) avoir levé sur le marché boursier de Londres 260 000 GBP (303 545 EUR) en plaçant 509 804 000 nouvelles actions ordinaires. Ce financement servira à la mise en production de ses sites aurifères au Burkina Faso, notamment à Bilbalé et à Boulon situés au Sud-ouest du pays. A noter que le 15 juin 2023, Red Rock Resources avait annoncé que des traces de lithium avait été identifié sur le site de Boulon.

## Cap-Vert

### Signature d'un accord avec le Portugal pour le développement de la microfinance

A l'occasion de la visite officielle du Premier Ministre portugais au Cap-Vert, les gouvernements des deux pays ont signé [un protocole d'accord pour la création d'une ligne spéciale de microcrédit](#) visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à financer des projets pour les jeunes et les femmes au Cap-Vert. Cette ligne sera alimentée par une aide du Portugal au budget de l'Etat de 500 000 EUR. Le Premier ministre portugais a également annoncé qu'une [partie de la dette du Cap-Vert envers le Portugal, qui s'élève à environ 140 M EUR, sera convertie en investissements](#).

### BestFly cesse ses activités au Cap-Vert

La compagnie aérienne BestFly a annoncé à travers un communiqué [qu'elle cessait définitivement ses activités au Cap-Vert](#), prenant acte que les conditions n'étaient pas réunies pour poursuivre ses opérations. Cette annonce fait suite à la décision de l'Agence de l'aviation civile cap-verdienne de suspendre le Certificat de transporteur aérien et la Licence

d'exploration aérienne de BestFly en raison de non-respect répété des exigences réglementaires. La compagnie aérienne était en effet la seule jusqu'à récemment à offrir des liaisons inter-iles au Cap-Vert. En outre, sur ses deux avions, un était hors service et avec un certificat de navigabilité expiré depuis le 17 septembre 2023, tandis que l'autre était indisponible depuis le 6 mars 2024. La compagnie nationale [TACV, qui a repris récemment ses vols inter-iles a annoncé qu'elle allait renforcer davantage ses dessertes](#) avec la location d'un avion supplémentaire.

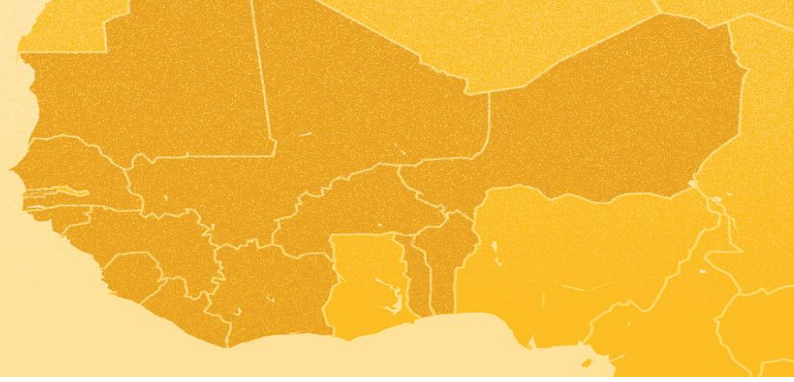
## Côte d'Ivoire

### AGL et la SAIPEM lancent les travaux de la phase 2 du projet Baleine

Le 24 avril 2024, Africa Global Logistics (AGL) et l'entreprise italienne SAIPEM [ont lancé](#) les travaux de construction de structures sous-marines préparatoire à la 2<sup>ème</sup> phase du projet Baleine, mené par le groupe italien ENI, en partenariat avec PETROCI. Cette phase 2 devrait porter la production journalière du gisement Baleine à 50 000 barils de pétrole et 70 M de pieds cubes de gaz naturel, contre respectivement 15 000 barils de pétrole et 25 M de pieds cube au terme de la phase 1.

### Air Côte d'Ivoire ouvrira sa ligne Abidjan-Casablanca en mai prochain

La compagnie aérienne Air Côte d'Ivoire a [annoncé](#) le lancement, dès le 14 mai 2024, de vols directs vers/depuis le Maroc. Les liaisons seront opérées entre les aéroports Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et Mohammed V de Casablanca. Cette nouvelle liaison est la 2<sup>ème</sup> desserte long-courrier d'Air Côte d'Ivoire après l'Afrique du Sud (Johannesburg) et la 26<sup>ème</sup> destination desservie (21 destinations régionales et 5 liaisons domestiques). La compagnie vise la mise en place d'un réseau international et envisage d'ici 2027 de desservir



6 autres destinations : Paris, Washington, New-York, Beyrouth, Londres et Genève.

#### **4<sup>ème</sup> édition du Cyber Africa Forum à Abidjan**

Abidjan [a accueilli](#), les 15 et 16 avril 2024, la 4<sup>ème</sup> édition du Cyber Africa Forum, plateforme d'affaires de référence sur les enjeux de sécurité et de confiance numérique en Afrique. Lieu d'échanges entre décideurs issus des secteurs public et privé ainsi qu'avec les acteurs de la société civile, le CAF 2024 était consacré au thème "Les risques cybernétiques et l'intelligence artificielle : quelles stratégies de défense face aux nouvelles menaces numériques ?". L'évènement a notamment été l'occasion, pour le Ministre ivoirien de la Transition Numérique et la Digitalisation, de rappeler l'importance de l'économie numérique et de la digitalisation pour le développement de l'économie africaine et la nécessité de développer la cybersécurité pour protéger les infrastructures critiques.

## **Guinée**

#### **Amendement d'un article des statuts de la Banque centrale**

En session plénière, le Conseil national de la transition [a adopté](#), le 24 avril dernier, la proposition d'amendement de l'article 36 des statuts de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Pour rappel, cet article stipule que "le montant total des encours que la Banque Centrale peut accorder à l'État et, le cas échéant, aux organismes et entités publics, ne peut excéder 5% de la moyenne annuelle des recettes publique ordinaires des trois derniers exercices financiers précédant l'année en cours et pour lesquels les comptes sont disponibles." L'amendement adopté vise en particulier à déroger dans des situations extraordinaires à la contrainte liée au seuil maximum de 5% de moyenne annuelle des recettes des 3 derniers

exercices que la BCRG peut accorder au Trésor. L'objectif étant de permettre à l'État d'avoir les ressources nécessaires, au besoin et dans des conditions bien déterminées, pour financer l'économie.

## **Mali**

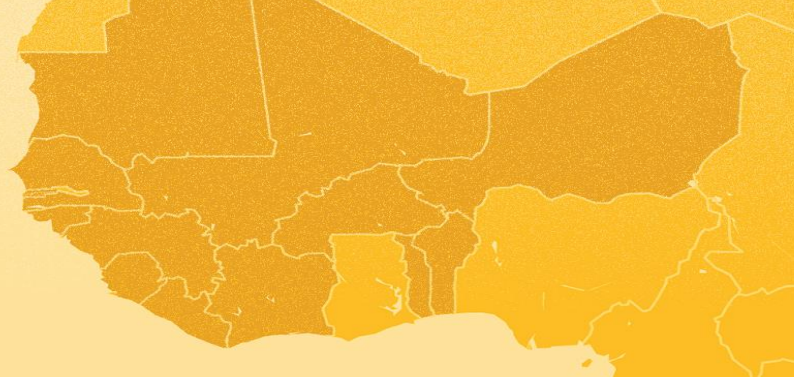
#### **60 M USD de la Banque mondiale en aide au secteur énergétique**

Le ministre malien en charge de l'Economie et des Finances [a annoncé](#) la mise à disposition prochaine par la Banque mondiale d'un montant de 60 M USD (37 Mds FCFA) afin de faire face aux problématiques énergétiques du Mali. Cette aide financière permettra à Energie du Mali de faire face aux achats de carburants ou d'énergie à partir des pays de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). La Banque mondiale s'est montrée également favorable à accompagner la réalisation de projets de centrales photovoltaïques.

## **Mauritanie**

#### **Tenue du 1<sup>er</sup> forum mauritano-allemand sur l'hydrogène vert**

Organisé conjointement par l'ambassade d'Allemagne et le ministère mauritanien du Pétrole, des Mines et de l'Energie, la 1<sup>ère</sup> édition du forum mauritano-allemand sur l'hydrogène vert a réuni à Nouakchott une [délégation d'industriels allemands](#) et mauritaniens, en plus d'acteurs institutionnels autour du thème "Exploiter le potentiel de l'hydrogène vert en Mauritanie". L'ambassadrice d'Allemagne a annoncé à cette occasion l'ambition de son pays de faire de la Mauritanie l'un de ses principaux partenaires énergétiques dans les années à venir.



## Sénégal

### Création du Bureau d'intelligence et de prospective économique

Lors du Conseil des ministres du 17 avril 2024, le Président de la République [a annoncé la création](#) du Bureau d'intelligence et de prospective économique (BIPE). Ce dernier sera rattaché à la Présidence de la République, de même que le Bureau de suivi-évaluation des projets et programmes, qui sera également créé pour assurer le monitoring des directives présidentielles et du nouveau programme de développement économique (le "PROJET"). La création de ces bureaux s'inscrit dans le cadre de la volonté de supervision et d'évaluation des politiques et programmes publics du nouveau régime, en cohérence avec les dispositifs institutionnels relevant des prorogatives du Premier ministre.

### Inauguration de la Plateforme d'investissements centre-ouest

Le Directeur (sortant) de l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX) [a inauguré](#) officiellement, le 19 avril 2024, la Plateforme d'investissements centre-ouest basée à Saly. Bâtie sur un espace de 300 m², la Plateforme est un cadre de service public conjointement animé par les différents acteurs intervenant dans l'appui au secteur

privé, sous la coordination de l'APIX. D'après cette dernière, l'infrastructure a déjà permis de répertorier 684,8 Mds FCFA (1 Md EUR) d'investissements et d'accompagner 187 initiatives de création d'entreprises nouvelles dans les régions qu'elle couvre, à savoir Thiès et Diourbel. En effet, la région de Thiès occupe d'après le communiqué la première place des destinations d'investissements dans le pays en 2023, avec 47% des investissements agréés.

## Togo

### Prise en charge effective de l'AMU en avril

Instituée par la loi du 18 octobre 2021, l'Assurance Maladie Universelle (AMU) est opérationnelle depuis janvier 2024, mais la prise en charge des frais de santé [est effective](#) depuis avril, après 3 mois de carence. L'AMU couvre les travailleurs du secteur privé via la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) par une cotisation à hauteur de 10% de la rémunération du salarié, dont 5% à sa charge et 5% à celle de l'employeur.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr) & suivez notre page [LinkedIn](#)